

Agir pour Dijon
Communiqué de presse
Vendredi 17 janvier 2025

« La municipalité ne prend pas ses responsabilités dans la crise des EHPAD de la ville de Dijon »

Depuis le mois de février 2024, Agir pour Dijon alerte sur la situation inquiétante des EHPAD de la ville, au regard de nombreux dysfonctionnements dans la prise en charge des résidents, de problèmes managériaux et d'une situation financière catastrophique.

Nous n'avons cessé de réitérer nos alertes, par une question orale lors du conseil municipal du 25 mars 2024, ou encore une tribune dans le Dijon Mag du mois d'avril 2024. Laurence Gerbet a rencontré deux fois la direction de l'EPCAPA - en avril, puis en septembre 2024 -, sans aucune amélioration de la situation mais au contraire une dégradation constante.

Nous avons demandé un audit en urgence par l'ARS, qui a été réalisé au mois de mai et qui a confirmé la gravité de la situation.

Nous regrettons vivement que la municipalité ait attendu un an depuis notre communiqué de presse pour enfin reconnaître l'ampleur des difficultés que traversent les EHPAD de la ville et dont pâtissent les résidents, tant aux Jardins Voltaire qu'aux Bégonias, dans une lettre adressée aux familles et au personnel, datée du 16 janvier 2025.

Malheureusement, cette lettre n'apporte aucune réponse sérieuse.

La première mesure est de rajouter un étage administratif à celui des EHPAD eux-mêmes et de l'Établissement public d'accueil des personnes âgées de la Ville de Dijon (EPCAPA), en sollicitant un établissement public national, l'EPNAK. Or, multiplier les couches de décideurs ne fera que diluer les responsabilités et ralentir les actions. Cette décision est d'autant plus étonnante que nous avons découvert que la présidente de l'EPNAK depuis 2018 n'est autre que Madame Tenenbaum, déjà membre du conseil d'administration de l'EPCAPA en tant que conseillère municipale désignée par le maire de Dijon.

Sur le plan financier, l'enveloppe de 800 000 euros débloquée à titre exceptionnel fin 2024 par l'ARS ne règle en rien le problème structurel de trésorerie d'un établissement dont le déficit s'élève désormais à près de 2 millions d'euros en 2024.

Nous demandons que des solutions durables et radicales soient prises dans les meilleurs délais :

- le changement de l'actuelle direction qui s'est montrée incompétente depuis des années
- un réinvestissement immobilier de la ville de Dijon pour réduire la charge devenue excessive des loyers.

Agir pour Dijon
Emmanuel BICHOT, Président
Laurence GERBET, vice-présidente
agirpourdijon@gmail.com
www.agirpourdijon.fr